



Auxerre, le 20 juillet 2023

A Monsieur le Maire d'Auxerre

Aux Élus Municipaux

- Copie à Monsieur le Ministre de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires.
- Copie à Monsieur le Préfet de l'Yonne.
- Copie au Conseiller départemental en charge du canton Auxerre-Nord

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal de la ville d'Auxerre

Le 18 juillet 2023 à l'appel d'un collectif de citoyens mais aussi d'associations, 135 personnes se sont rassemblées devant le centre commercial Intermarché du quartier de la ZAC Saint Siméon à Auxerre. Les élus du Conseil Municipal étaient pour la plupart absents.

Notre Association Indecosa CGT 89 était présente et a été une nouvelle fois interpellée sur l'absence d'une réelle politique de la ville en faveur des différents habitants des quartiers des Hauts d'Auxerre.

Après la fermeture du collège Bienvenue Martin en novembre 2019, la fermeture du Bureau de Poste du quartier Saint Geneviève, l'absence de médecin à Saint Siméon, le magasin Intermarché baissera son rideau le 31 août 2023. A qui le tour ?

Les milliers d'habitants des quartiers populaires de Sainte-Geneviève, de Saint-Siméon et des Rosoirs sont abandonnés par les représentants de l'État mais aussi par les élus du peuple.

La fracture sociale au fil des années ne fait que s'accroître.

Qu'en est-il de la mise en place du contrat de ville ?

Pour rappel : « *Le contrat de Ville est un dispositif de développement urbain et social piloté par l'État, géré par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois,*

en faveur des quartiers défavorisés dits prioritaires : Sainte Geneviève/Brichères, Les Rosoirs, Rive-Droite et en veille active : Saint-Siméon.

Il doit permettre d'apporter des activités utiles aux habitants répondant à leurs besoins ; d'avoir un impact direct ou indirect sur ces populations ; de favoriser leur intégration ; d'assurer le bien vivre ensemble ; de rendre les quartiers plus attractifs et de créer du lien sociale »

Pour rappel : Sur le site gouvernemental de la transition écologique et de cohésion des territoires, il est écrit :

« La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, et des difficultés d'accès aux services et aux soins, notamment ».

Les habitants des quartiers populaires des Hauts d'Auxerre attendent de votre part Mesdames et Messieurs représentants et élus du peuple des réponses à leurs attentes en matière de services publics de proximité, de santé et de commerce.

Agir pour les quartiers prioritaires, c'est agir pour et avec les habitants de ces quartiers via une politique globale et transversale. Celle-ci mobilise des moyens de droit commun et des moyens exceptionnels adaptés aux besoins de chacun afin de restaurer l'égalité républicaine et améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers les plus défavorisés.

Dans l'attente de vos différentes réponses, recevez Mesdames et Messieurs mes salutations distinguées.

Pour l'Indecosa CGT 89,
9 rue Max Quantin
89000 AUXERRE

Monsieur Bourigault Didier



didierbourigault@orange.fr, indecosa89@cgt.fr 06.82.76.18.67